FTDES
المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية

Observatoire Social Tunisien
المرصد الاجتماعي التونسي
FORUM TUNISIEN POUR LES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

عدد 97

2021 Rapport Octobre

The September Issue available in English inside

789 Protestations

19 Suicides et tentatives de suicide

1470 Migrant(te)s

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux
2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (la Nationale),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000
TEL. : (+216) 71 325 129 FAX : (+216) 71 325 128
contact@ftdes.net www.ftdes.net

FRIEDRICH EBERT STIFTUNG
CCFD TERRE SOLIDAIRE

Introduction

Quand le nombre de protestations sociales a diminué au cours des deux derniers mois de 2015 puisque cette dernière a été une année importante que nous avons adoptée comme indicateur des premières années de gouvernement après les premières élections législatives fin 2014 et la sortie de la phase constitutive des institutions d'un gouvernement permanent, personne ne croyait que c'était juste un calme avant une tempête. Cela est venu plus tard en Janvier (2016), alors que des manifestations généralisées ont éclaté dans tout le pays, le gouvernement d'Habib Essid de l'époque a été contraint d'imposer un couvre-feu dans divers quartiers face à la grande tension sociale qui a secoué le pays avec comme plus important slogan : la demande d'emploi et la fin de la corruption dans les concours étatiques. Son déclencheur a été le sit-in des chômeurs au siège du gouvernorat de Kasserine, qui s'est soldé par l'établissement d'une liste de recrutement, qui a rapidement été entachée de corruption et de manipulation de nom par un responsable de la région aboutissant au suicide de feu Ridha Yahyaoui, l'un des manifestants dont les noms ont été falsifiés.

Un incident qui a révélé le niveau de confusion du gouvernement de l'époque, tant au niveau de son discours adressé à l'opinion publique, qu'au niveau de son absence de plan et de programmes répondant aux aspirations de la rue, notamment en matière d'emploi et de Justice sociale.

Les chiffres sont passés lors du dernier trimestre de 2015 de 910 mouvements de protestation en Octobre à 390 mouvements de protestation au cours du mois de Novembre, soit une baisse de plus de 50 % à 534 mouvements de protestation au cours du mois de Décembre de cette même année. Cette lenteur et ce calme se sont ensuite transformés en une explosion sociale majeure au cours du mois de Janvier 2016, qui a enregistré 1 521 mouvements de protestation, dont environ 49 % de nature anarchique, c'est-à-dire tendant à la violence.

Cette explosion était attendue ceux qui suivent la conjoncture sociale car les populations recherchaient la réalisation de leurs attentes et le passage à l'accomplissement par les partis vainqueurs des élections et qui ont fait de lourdes promesses lors de leurs campagnes électorales.

Le mois d'Octobre était une indication de ce qui allait se passer ensuite. Chaque récolte enregistrée au cours du mois d'Octobre, de 2015 à 2021, concernant les protestations sociales et la mobilisation sociale était liée à la situation politique, économique et sociale du pays et l'explosion était surtout liée à une « trêve » accordée par les porteurs des revendications économiques et sociales au pouvoir. En effet, à la trêve d'Octobre 2018 (467 mouvements de protestation enregistrés) correspond l'organisation d'élections générales fin 2019 et la trêve d'octobre 2021 (789 mouvements de protestation ont été enregistrés) correspond à une nouvelle situation politique que connaît le pays depuis le 25 juillet et on suppose qu'il s'agit d'une nouvelle étape de la transition démocratique.

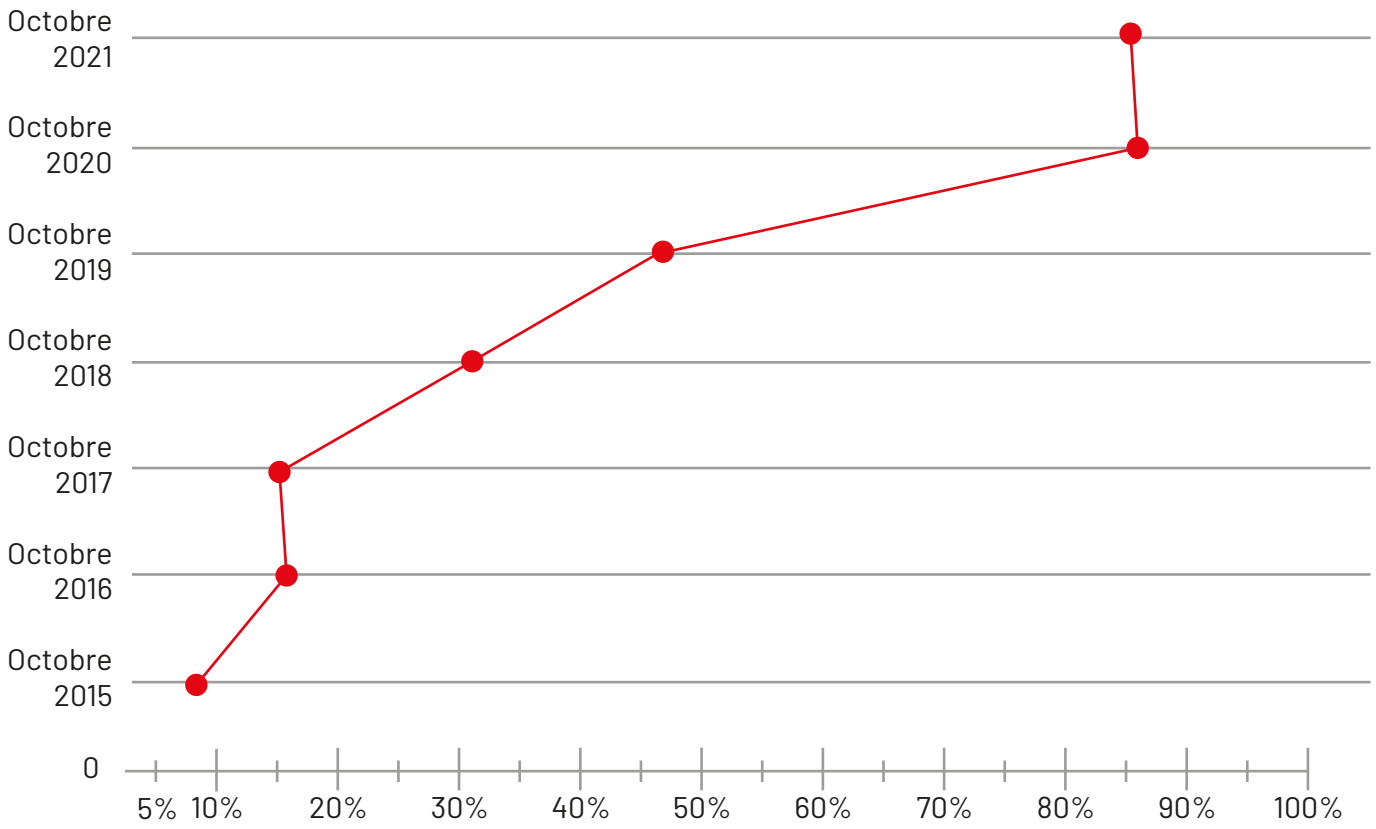

"Octobre violent"

Il est vrai que les récoltes d'Octobre 2015 et Octobre 2021 sont les plus faibles des sept dernières années (467 et 789 mouvements de protestation) par rapport à la mobilisation sociale et aux mouvements de protestation observés, mais il y a une évolution remarquable et importante entre les deux chiffres par rapport au pourcentage de manifestations anarchiques, c'est-à-dire celles qui tendent vers la violence. C'est là que réside le danger. Les manifestations anarchiques ont augmenté depuis Octobre 2015 de plus de 800% ! Il était de l'ordre de 9,23 % et est devenu de l'ordre de 15,8 % en Octobre 2016, puis de l'ordre de 14,4% en Octobre 2017 et est passé à 31,4 % en Octobre 2018, puis à 44,1 % en Octobre 2019, et le pourcentage a bondi à 86,7% en Octobre 2020, puis à 85,9%durant Octobre 2021.

Et après s'être calmé ?

789 mouvements de protestation ont été relevés tout au long du mois d'Octobre 2021, soit 21 % de moins que la récolte du mois de Septembre et 78 % de plus que celle des protestations d'Août. Ce sont des indicateurs similaires à ce qui s'est passé dans le dernier trimestre de 2015 ou les premières trêves dans lesquelles le mouvement social s'est réfugié dans l'espoir de réaliser ses revendications. Ainsi, ces chiffres ouvrent à deux scénarios : le premier est la poursuite de la trêve, notamment pour les mouvements sociaux qui ont organisé et mené leurs combats et qui ont des accords qui ne sont pas encore passés à la mise en œuvre, comme les ouvriers de chantier urbains et ceux qui bénéficient de mécanismes précaires de l'emploi et des demandeurs d'emploi dans les régions de contestation traditionnelles telles que Kasserine, Bouzid, Gafsa, Gabès et Tataouine et cette situation reste tributaire de la probabilité que le gouvernement détienne un plan d'action avec un agenda clair pour la mise en œuvre de ces accords et avec des options économiques capables de répondre aux ceux qui ont des droits économiques et sociaux. Le second est l'effondrement de cette trêve et le passage vers une explosion sociale majeure alimentée par l'incapacité du président et de son gouvernement, cette fois, à répondre au très haut plafond d'attentes après le 25 juillet.

Le mois d'Octobre 2021 a été marqué par la continuité de la crise politique, économique et sociale dans laquelle l'incertitude et le manque de clarté de vision prévalent, alors que le président se contente d'attaquer les partis et de diviser entre le mal « eux » et le bon "nous" sans présenter un plan de route clair quant à la date de fin des mesures exceptionnelles annoncées, ni comment elles prendront fin, ni que son plan de résolution de la crise économique ne soit dévoilé, y compris la situation critique des finances publiques qui a affecté le niveau des services de base accordés aux citoyens dans les domaines de la santé, de l'éducation et des transports.

Cette situation floue et l'état d'anticipation d'une nouvelle phase de transition ont permis l'accomplissement d'abus comme la continuité de la spéculation, des monopoles et des manipulations de prix tant pour les denrées alimentaires que pour les biens de consommation. Elle a également permis d'autres abus en rapport avec le protocole d'enfouissement des déchets médicaux et a exacerbé la contrebande de fonds.

Sur le plan économique, le mois d'Octobre est révolu et on n'a pas encore arrêté les caractéristiques de la loi de finances complémentaire pour l'année en cours, ni les caractéristiques de la loi de finances pour la nouvelle année, alors que la dégradation du pouvoir d'achat du citoyen se poursuit.

Manifestations d'octobre

Le gouvernorat de Kairouan est revenu sur le devant de la scène contestataire au cours du mois d'Octobre 2021. C'est une zone de protestation traditionnelle qui a occupé pendant de nombreuses années le devant des protestations citoyennes avant que les répercussions de la pandémie de Corona n'entraînent des changements au niveau de la carte de protestation depuis Avril 2020 en devenant le centre de gravité de la protestation dans d'autres gouvernorats tels que Sidi Bouzid et Tunis.

La région du Centre-Ouest vient au premier rang des régions les plus concernées par les protestations avec environ 38 % du total des manifestations observées, suivie par des proportions proches, dans l'ordre du Sud-Ouest (18,7 %), du Sud-Est (17,3 %), du Nord-Est (13 %), du Centre avec (11,5%) et enfin du Nord-Ouest (0,88%).

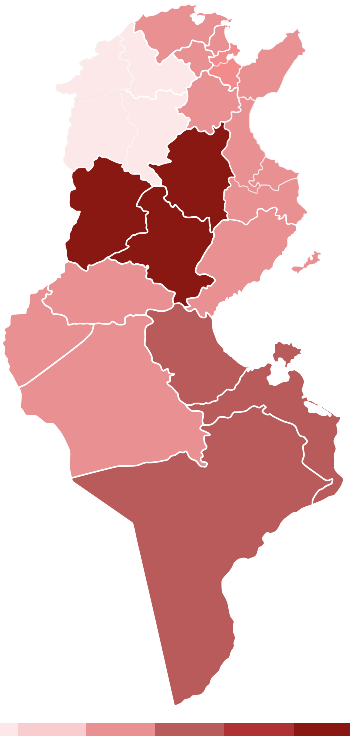

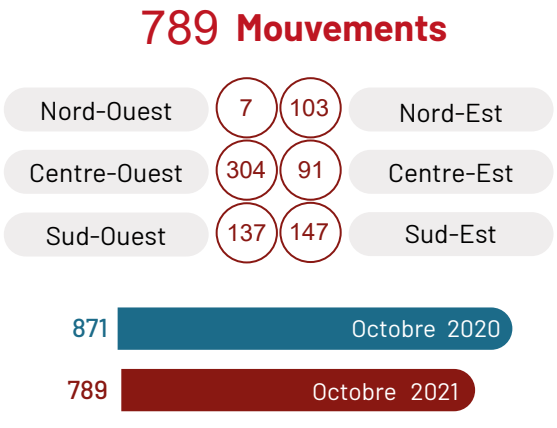

Mahdia	3	100	Sidi Bouzid
Kasserine	42	162	Kairouan
Tataouine	67	40	Gabès
Médenine	40	43	Tozeur
Kébili	3	91	Gafsa

L'Ariana	1	31	Ben Arous
Bizerte	2	67	Tunis
Zaghouan	0	0	La Manouba
Nabeul	2	2	Béja
Jendouba	1	2	Siliana
Le Kef	2	36	Sousse
Sfax	51	1	Monastir

Les manifestations anarchiques ont représenté 85,9 % du total des manifestations relevées. En effet, les protestations anarchiques ont atteint 97% dans le gouvernorat de Tataouine et 96% à Sfax.

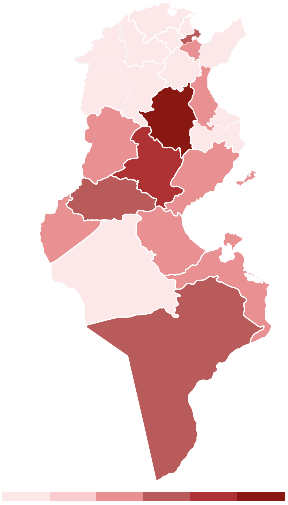

85,9% Anarchiques — **789** **Mouvements** — **14,1%** Non anarchiques

	678			111	
L'Ariana	1	31	Ben Arous	0	0	Ben Arous
Bizerte	0	64	Tunis	2	3	Tunis
Zaghouan	0	0	La Manouba	0	0	La Manouba
Nabeul	0	0	Béja	2	2	Béja
Jendouba	1	1	Siliana	0	1	Siliana
Le Kef	0	34	Sousse	2	2	Sousse
Sfax	49	1	Monastir	2	0	Monastir
Mahdia	2	81	Sidi Bouzid	1	19	Sidi Bouzid
Kasserine	37	131	Kairouan	5	31	Kairouan
Tataouine	65	36	Gabès	2	4	Gabès
Médenine	35	39	Tozeur	5	4	Tozeur
Kébili	0	70	Gafsa	3	21	Gafsa

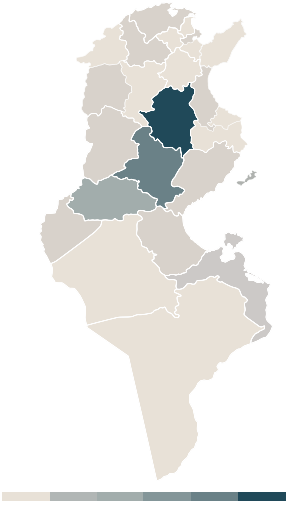

Le pourcentage de protestations planifiées a atteint 53,4% et les protestations spontanées ont atteint 47,6%

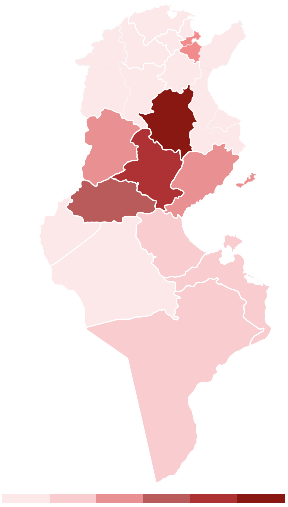

46,6% Instantanés — **789** **Mouvements** — **53,4%** Planifiés

	368			421	
L'Ariana	1	31	Ben Arous	0	0	Ben Arous
Bizerte	1	35	Tunis	1	32	Tunis
Zaghouan	0	0	La Manouba	0	0	La Manouba
Nabeul	1	1	Béja	1	1	Béja
Jendouba	0	0	Siliana	1	2	Siliana
Le Kef	2	1	Sousse	0	35	Sousse
Sfax	34	1	Monastir	17	0	Monastir
Mahdia	3	76	Sidi Bouzid	0	24	Sidi Bouzid
Kasserine	22	95	Kairouan	20	67	Kairouan
Tataouine	5	3	Gabès	62	37	Gabès
Médenine	6	1	Tozeur	34	42	Tozeur
Kébili	1	48	Gafsa	2	43	Gafsa

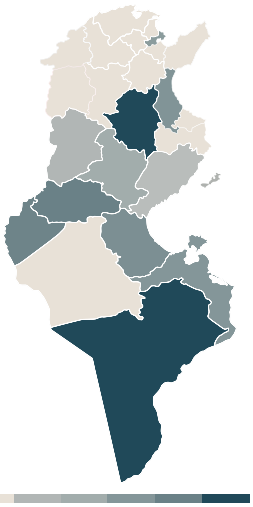

Le sit-in a été la forme de protestation la plus adoptée par les manifestants, avec un taux de 58,7%, suivi des rassemblements protestataires avec un taux de 9,6% puis une interdiction d'assister aux cours avec un taux de 8,7%, sans oublier les autres formes de protestation telles que les grèves, les grèves de la faim, les indignations, les pneus brulés, les appels sur les réseaux sociaux, les jets de pierres, etc

Modes d'action

367
jours
de Sit-in

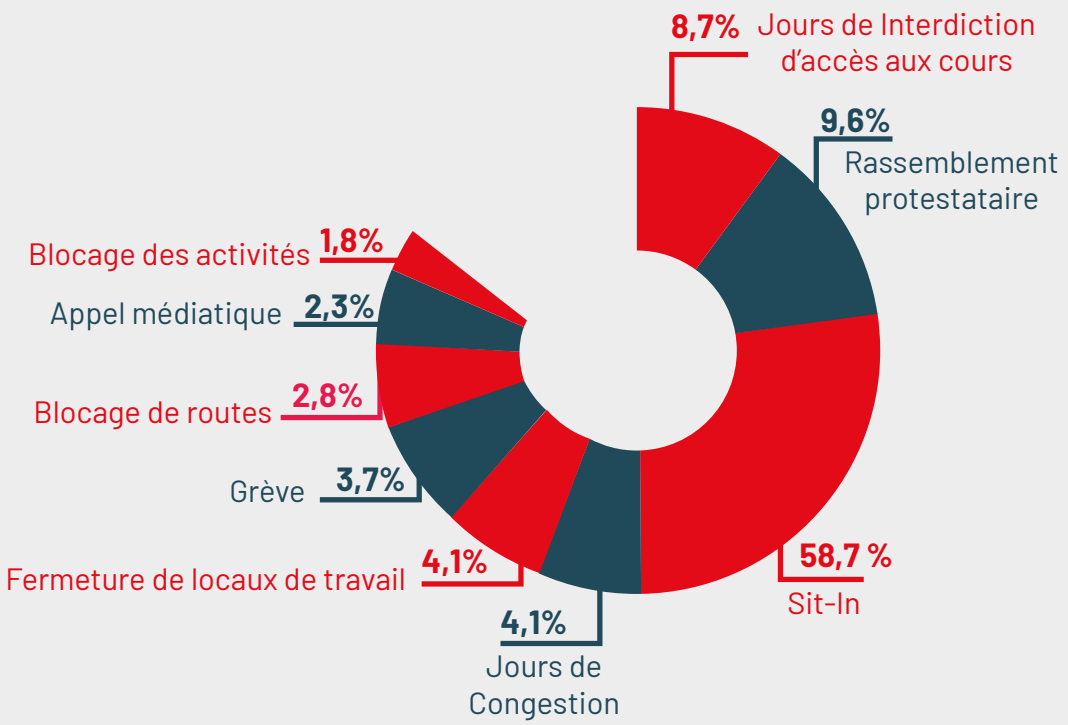

Au niveau des acteurs des mouvements sociaux les hommes ont été présents sur 25,5% de l'ensemble des protestations et les contestations mixtes ont représenté 74,4% de l'ensembles des actes de protestation

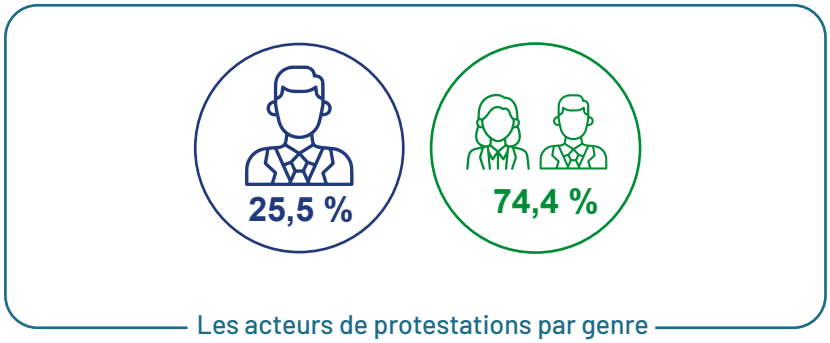

Les acteurs de protestations par genre

Les demandes économiques et sociales sont arrivées en tête avec 76%, suivies des demandes à revendications administratives avec 19%. Parmi les revendications soulevées par les manifestants :

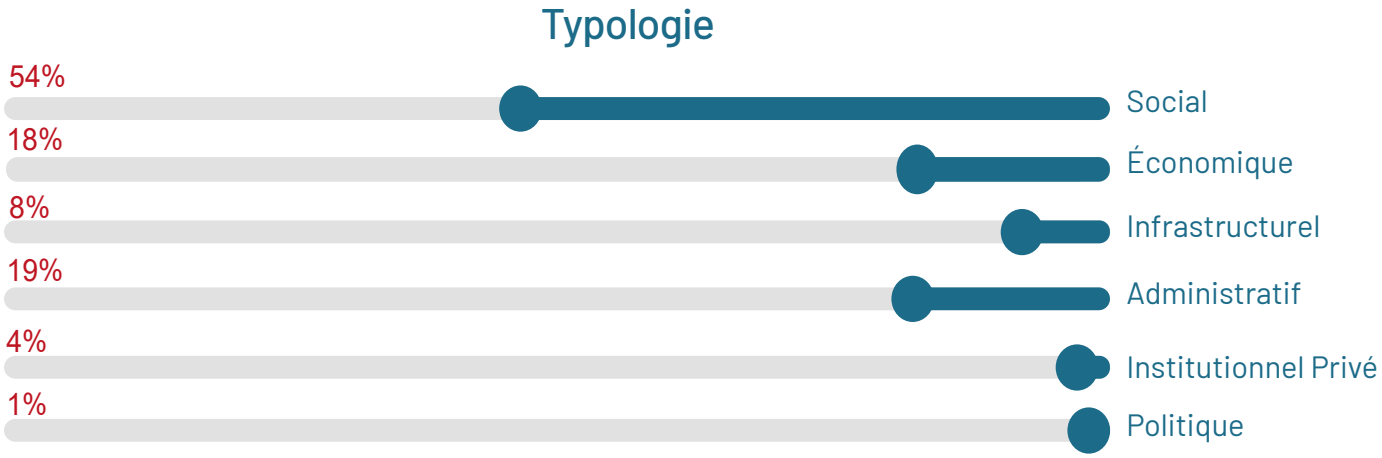

- Le droit à l'eau (11%), notamment en dénonçant l'interruption de l'eau potable (6%) et en demandant le raccordement au réseau d'eau potable (5%).
- Le droit à l'emploi (30%), dont la demande d'application des accords (5%)
- Revendiquer les droits des travailleurs (20 %), y compris améliorer les situations professionnelles (14 %), la dénonciation des atteintes aux droits des travailleurs (7 %) et le non-versement des salaires (7 %).
- Le droit au développement (9%)
- Le droit à une infrastructure saine (11%), y compris les protestations dues à l'absence totale de cette infrastructure (9%).

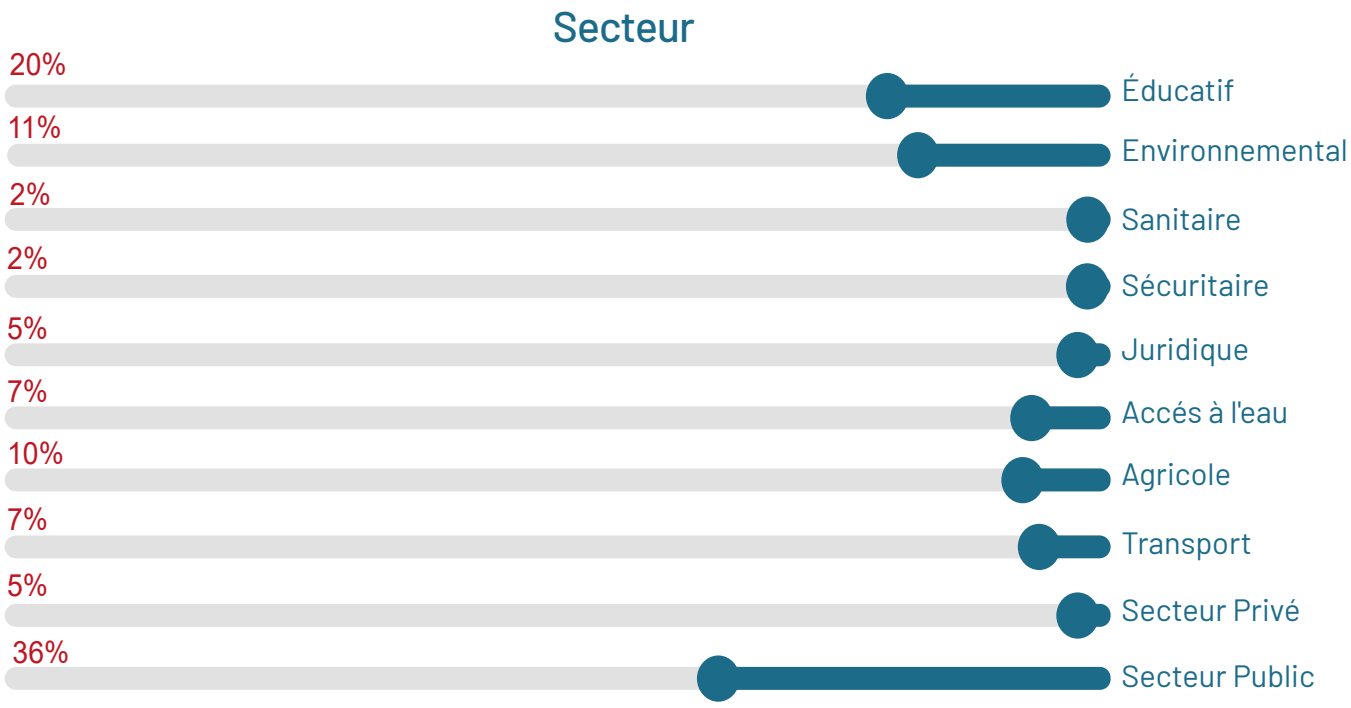

Quant aux auteurs, il s'agissait de habitants et parents (12 %), de personnels éducatifs (7 %), des élèves (5 %), d'étudiants (4 %), de chômeurs (32 %), d'agriculteurs (5 %), de marins (5 %), et de conducteurs (5 %), y compris les conducteurs dans le secteur public (4 %).

Les routes et les établissements d'enseignement ont représenté les espaces les plus propices aux manifestations, avec 23% chacun, suivis des espaces gouvernementaux avec 11%.

Les autorités centrales ont représenté le parti le plus important vers lequel les manifestants ont adressé leurs revendications avec 59 %, suivies par les autorités régionales avec 32 %, puis la Société d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE) avec 5 %.

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements

15 %	Employés
18 %	Habitants
16 %	Chômeurs
16 %	Diplômés chômeur
7 %	Travailleurs
12%	Parents
5 %	Autres citoyens
1 %	Journalistes
7 %	Enseignants

Les espaces de protestation

9 %	Espaces de Travail
23 %	Routes
3 %	Médias
8 %	Sièges des ministères
23%	Institutions éducatives
1 %	Sièges des municipalités
1 %	Réseaux Sociaux
1 %	Hôpitaux
9 %	Sièges des Délégations
5 %	Bâtiments public

La migration non-règlementaire

Comparatifs des données durant la même période 2018-2019-2020-2021

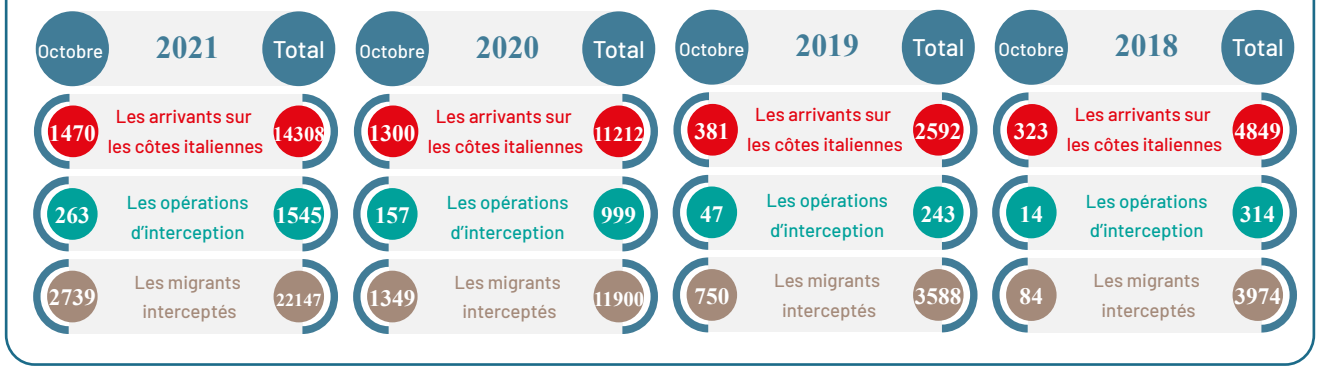

Le mois d'Octobre 2021 a été témoin de l'arrivée de 1 470 migrants tunisiens, soit une augmentation de 13% par rapport à Octobre 2020, portant le nombre d'arrivants sur la côte italienne depuis le début de cette année a été de 14 308 migrants tunisiens, ce qui représente 27% du total des arrivées en Italie, soit une augmentation de 27,6% par rapport à la même période au cours de l'année 2020. En octobre 2021, les autorités tunisiennes ont déjoué 263 traversées, soit une augmentation de 67,5% par rapport à Octobre 2020 et empêché 2 739 migrants d'atteindre les côtes italiennes, ce qui fait monter le nombre de migrants interceptés depuis le début de l'année à 22 147, soit une augmentation de 86,1% par rapport à la même période de l'année 2020. En dépit de la mainmise sécuritaire par divers moyens humains, logistiques et techniques et malgré le contrôle aérien assuré par les unités maritimes et l'union européenne déployée au large des côtes tunisiennes, les différentes dynamiques de migration non-règlementaire qu'elles soient autoorganisées ou dans le cadre de réseaux de trafic de migrants parviennent à contourner cette forteresse soutenue par l'Europe.

LA DISTRIBUTION DES ARRIVANTS SUR LES CÔTES ITALIENNES

MINEURS NON-ACCOMPAGNÉS	MINEURS ACCOMPAGNÉS	FEMMES	HOMMES	LES ARRIVANTS	
134	62	51	1223	1470	Octobre
1922	561	521	11303	14308	Total

2483 mineurs tunisiens ont réussi à rejoindre les côtes italiennes cette année dont 1922 non accompagnés. Des chiffres terrifiants qui reflètent une partie de la misérable réalité de l'enfance en Tunisie malgré la présence d'un arsenal juridique de protection des droits de l'enfant qui montre son incapacité face au manque de volonté politique d'aborder le phénomène en dehors des approches sécuritaires. La crise multidimensionnelle que traverse la Tunisie ne peut à elle seule expliquer ce qu'il advient de l'enfance en Tunisie et les violations dont elle souffre combinant décrochage scolaire, violence et autres phénomènes. Face à l'état général de frustration, de peur du présent et de l'avenir ainsi que du non-fonctionnement de l'Etat et de ses structures, les enfants de Tunisie sont devenus des proies faciles pour les passeurs. La résistance de la famille au projet de migration non-réglementaire de ses enfants s'effondre, elle devient tolérante, participante ou encourageante. Nous estimons le nombre de familles arrivées en Italie cette année à environ 500 familles.

LES OPÉRATIONS INTERCEPTÉES PAR RÉGION

	Jendouba	Bizerte	Tunis	Nabeul	Sousse	Monastir	Mahdia	Sfax	Gabes	Médenine
Octobre	-	3,7%	9,8%	8,3%	6%	10,6%	21,21%	28,78%	3,7%	7,5%

LES MIGRANT(E)S SELON LES NATIONALITÉS

	TUNISIEN(NE)S	NON TUNISIEN(NE)S
Octobre	35%	65%

Au cours du mois d'Octobre 2021, la région de Mahdia a émergé, qui a vu 21 % des opérations de migration interceptées pour se classer deuxième après le gouvernorat de Sfax. La nuit du 2 au 3 Octobre 2021 a également vu l'interception de 47 traversées en mer et selon le ministère de l'Intérieur. Ce chiffre est intéressant car il pose la question de l'ampleur des capacités logistiques et techniques mobilisées si on le compare à la noyade du 16 octobre au large des côtes de Mahdia sachant que l'unité navale dépêchées sur les lieux s'est contentée de secourir 6 migrants et revenir vers le port sans appeler en urgence d'autres unités pour terminer les opérations de sauvetage sans considération pour les 25 personnes portées disparues et dont ils ignoraient le sort.

Les réseaux de trafic de migrants attirent toujours de plus en plus de migrants en provenance d'Afrique subsaharienne et ici le phénomène d'arnaque est particulièrement important, ce qui contribue à intercepter la majorité des tentatives de passage. Ces réseaux orientent les migrants subsahariens et informent les autorités directement ou indirectement et ce, après la collecte des fonds. Ces réseaux sont très actifs et non contrôlés même sur les réseaux sociaux.

	TERRESTRE	MARITIME
Octobre	46.3%	53.7%

LES TRAGÉDIES DE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE SUR LES CÔTES TUNISIENNES EN MOIS D'OCTOBRE

NOMBRE DE VICTIMES
ET DE PERSONNES DISPARUES

34

La nuit du 16 octobre 2021 a été témoin de l'accident le plus tragique de ce mois, lorsqu'un bateau a chaviré au large de Mahdia, ce qui a permis la récupération de 4 corps dans une première étape et le sauvetage de 7 et 25 migrants ont été portés disparus. Ce drame élève la priorité absolue des approches sécuritaires face au phénomène en excluant les approches de recherche et sauvetage. Les unités navales nécessaires pour effectuer les opérations de recherche dans les premières heures de l'accident n'ont pas été déployées à ce moment-là. Au contraire, les opérations de recherche n'ont pas été menées avec suffisamment de sérieux, sauf après la protestation des familles des personnes disparues et les blocages de routes. Ces chiffres concernant les victimes et les personnes disparues restent approximatifs et conformes aux données officielles en l'absence d'une structure gouvernementale prenant en charge les disparus dans les cas de disparition en mer.

Le suicide et tentative de suicide

Quant aux suicides et tentatives de suicide, il est fort probable que le mois de Septembre 2021 ait connu une résurgence du phénomène après son recul des mois précédents puisque 19 suicides et tentatives de suicide ont été enregistrés, soit une moyenne d'un suicide tous les deux jours.

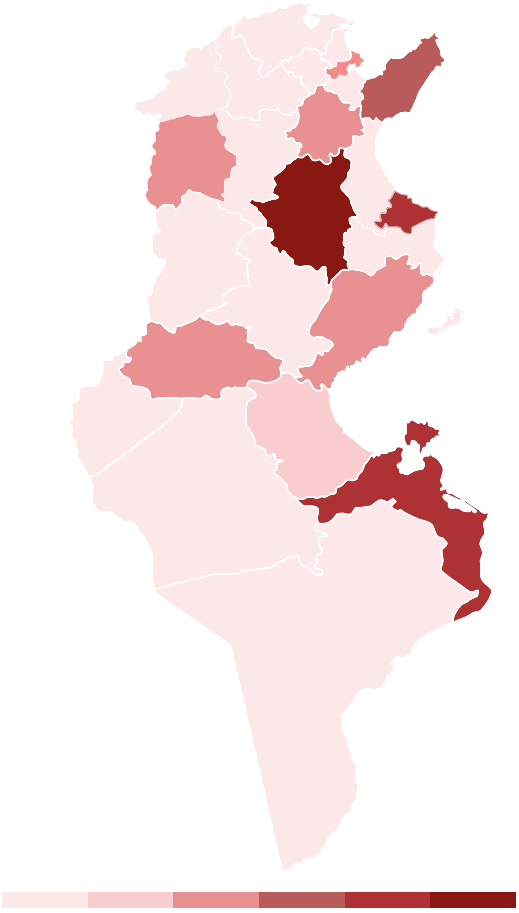

19 SUICIDES ET TENTATIVES DE SUICIDE

L'Ariana	0	0	Ben Arous
Bizerte	0	2	Tunis
Zaghouan	1	0	La Manouba
Nabeul	1	0	Béja
Jendouba	0	0	Siliana
Le Kef	1	0	Sousse
Sfax	1	4	Monastir
Mahdia	0	0	Sidi Bouzid
Kasserine	0	6	Kairouan
Tataouine	0	0	Gabès
Médenine	2	0	Tozeur
Kébili	0	1	Gafsa

10 d'entre eux sont des hommes et 5 des femmes.

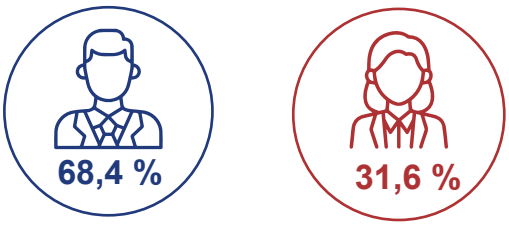

SUICIDES PAR GENRE

D'après ce qui a été relevé par l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien, on peut dire qu'il y a une recrudescence du suicide et des tentatives de suicide parmi la tranche d'âge des moins de 25 ans, une catégorie qui comprend en grande partie des enfants d'abord puis des adolescents et des jeunes, une tranche d'âge importante au sein de la société tunisienne qui représente environ 40% du total de la population et qui est la plus vulnérable psychologiquement, économiquement et socialement. Les autorités concernées et les structures compétentes sont aujourd'hui appelées à leur apporter une plus grande prise en charge et à leur offrir un environnement plus équilibré et plus stable

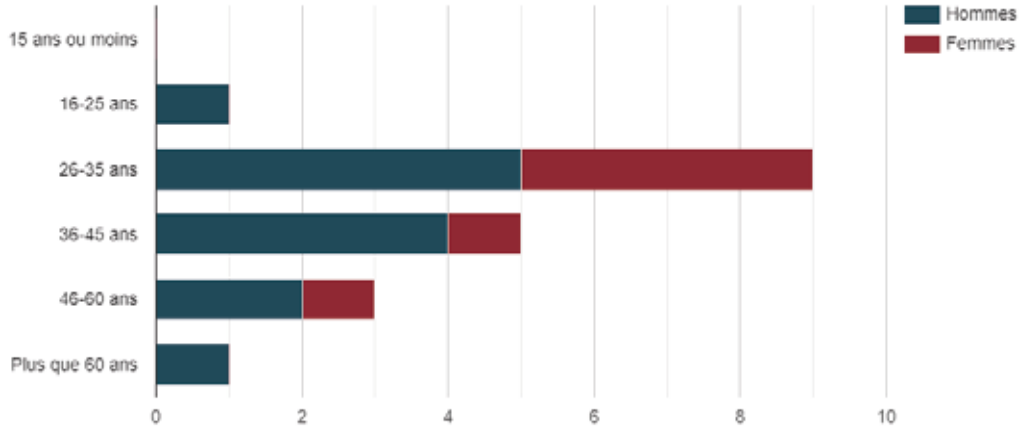

	15 ans ou moins	16-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-60 ans	Plus que 60 ans
Hommes	0	1	5	4	2	1
Femmes	0	0	4	1	1	0
TOTAL	0	1	9	5	3	1

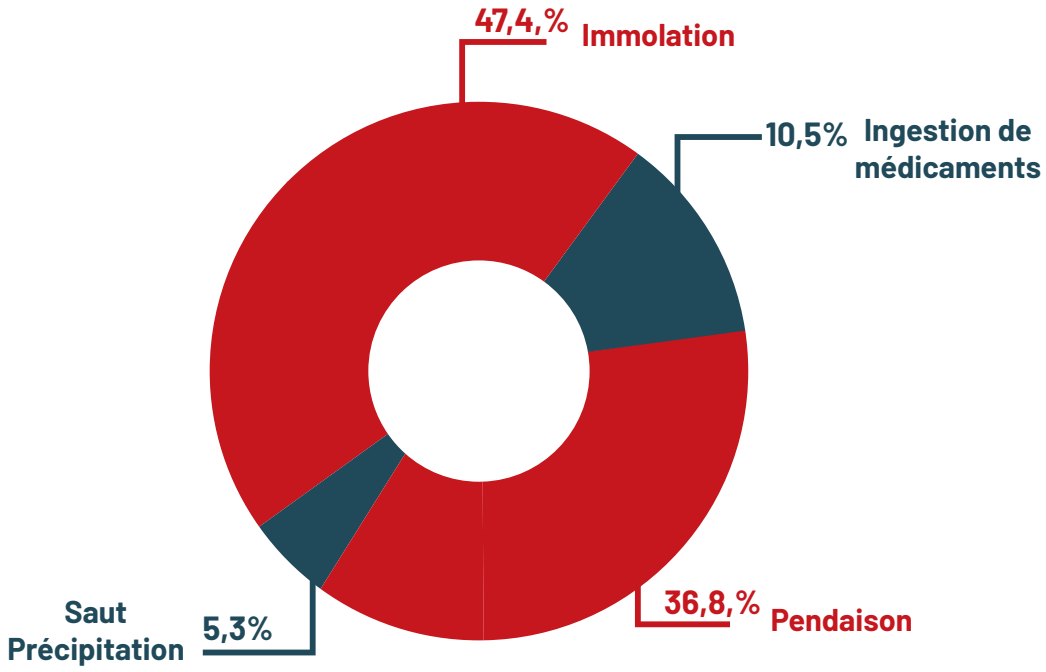

Rapport d'Octobre 2021 sur la violence

Le mois d'octobre 2021 a été marqué par une nette évolution du niveau de violence. Cette violence a tourné, à plusieurs reprises, vers ses formes les plus extrêmes notamment dans la sphère familiale. L'espoir et le changement politique enregistrés depuis le 25 juillet et la désignation du nouveau gouvernement, qui a laissé une relative trêve par rapport aux mouvements de contestation et aux revendications sociales, n'ont pas eu le même effet sur le phénomène de la violence... le comportement et les réactions impulsives sont devenus les mécanismes d'interaction les plus notables entre les individus dans divers espaces et situations. Entre l'élève et l'éducateur, le mari et la femme, entre les élèves, entre les enfants et leurs parents, entre voisins et entre parents et amis sans oublier dans l'espace de travail et au sein des diverses institutions sociales.
Face à l'absence de toute intention de décortiquer, diagnostiquer, voire prêter attention aux enjeux et problèmes sociaux qui représentent un motif et un moteur de violences de toutes sortes, l'Observatoire Social Tunisien s'attend à ce que le taux de violence continue d'augmenter et sa portée continue d'accroître.

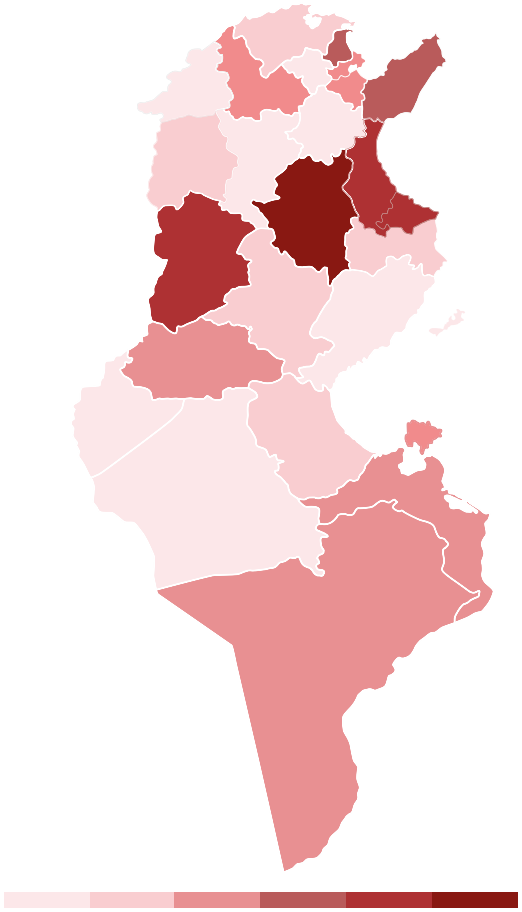

L'Ariana	9,1%	4,5%	Ben Arous
Bizerte	1,5%	4,5%	Tunis
Zaghouan	0%	0%	La Manouba
Nabeul	7,6%	3%	Béja
Jendouba	1,5%	0%	Siliana
Le Kef	0%	10,6%	Sousse
Sfax	0%	10,6%	Monastir
Mahdia	1,5%	1,5%	Sidi Bouzid
Kasserine	10,6%	18,2%	Kairouan
Tataouine	4;5%	1,5%	Gabès
Médenine	4,5%	0%	Tozeur
Kébili	0%	4,5%	Gafsa

Violence domestique

Ce que l'on peut distinguer à travers la veille au cours du mois d'Octobre 2021, c'est que la violence conjugale a pris une forme plus extrême dans ses espaces familiaux et par rapport aux relations entre époux, puisqu'elle s'est terminée à plus d'une reprise par le meurtre de la femme. et l'utilisation excessive d'instruments tranchants a été observée, qui a été témoin de brûlures de représailles dans des réactions maximales dans des conflits conjugaux.
Et la violence conjugale, qui porte en elle une violence claire et décrite contre l'enfant, car elle représente le témoin et le psychologiquement touché par ses répercussions psychologiques, était également un domaine de violence physique contre les enfants, et le mois a enregistré un certain nombre d'incidents. D'abus et de violation, dont les victimes étaient des enfants de moins de 15. Il a été enregistré dans le bain de nez par un père de ses fils de trois et cinq ans. Selon les résultats du suivi, la violence domestique ne se limitait pas à la femme et aux enfants, mais incluait également les pères et les mères.
On peut dire que le niveau élevé de violence enregistré au sein de la famille et dans l'espace familial, qui s'élevait à près d'un quart des violences observées, où son taux était au cours du mois d'octobre de l'ordre de 21,2 %, se reflète dans une en grande partie l'ampleur croissante du désordre des valeurs et la désintégration du tissu social au sein de la société tunisienne et dans son premier noyau la famille.

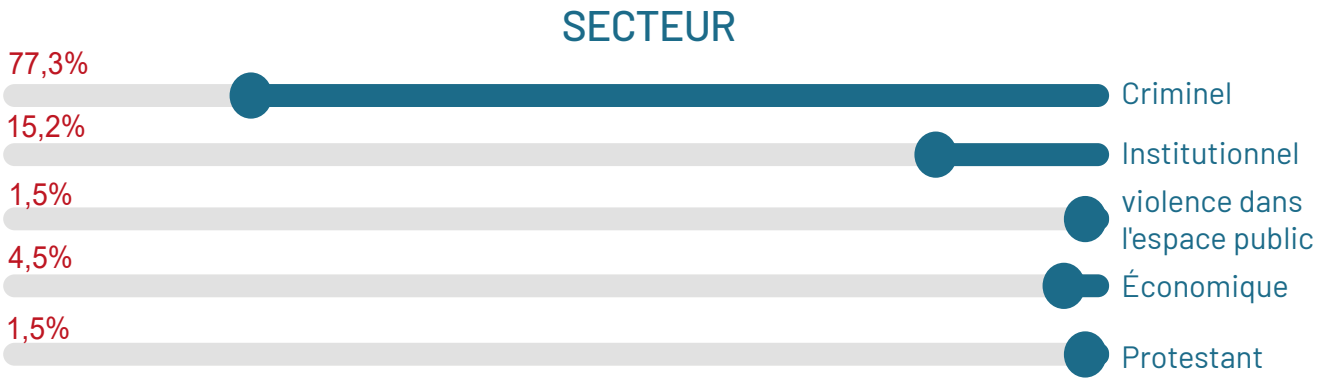

La violence dans l'espace public

Les violences dans la sphère publique sous forme de farces, de vols et de violences criminelles ont maintenu le premier rang dans le niveau des violences enregistrées au cours du mois d'octobre, avec un taux de 77,3 % des violences totales observées. Il convient de noter que la violence dans l'espace public a enregistré un transfert qualitatif dans ses manifestations publiques, où il y avait des tendances connues vers l'utilisation d'armes blanches et même d'armes à feu.
La violence a connu un changement d'acteurs, notamment au niveau de la tranche d'âge, où l'on constate une implication accrue des enfants et des jeunes. Ce groupe qui a été victime de la marginalisation, du décrochage scolaire, de la crise économique et de son les programmes éducatifs, culturels et sociaux ont apparemment choisi d'être plus visibles à travers des comportements plus extrêmes et des tendances à la violence. .

39,4% des violences observées dans l'espace public ont eu lieu dans la rue, et les transports en commun ont été témoins de 9,1% des violences, tandis que les établissements scolaires, instituts, écoles et collèges en connaissaient 19,7%.
On peut dire que le niveau élevé de violence sous toutes ses formes a eu un impact clair sur le changement des particularités de l'espace public, qui n'est plus un cadre général de coexistence, mais s'est transformé en un espace de violence verbale et morale, et une grande partie a été éclipsée par des forma-

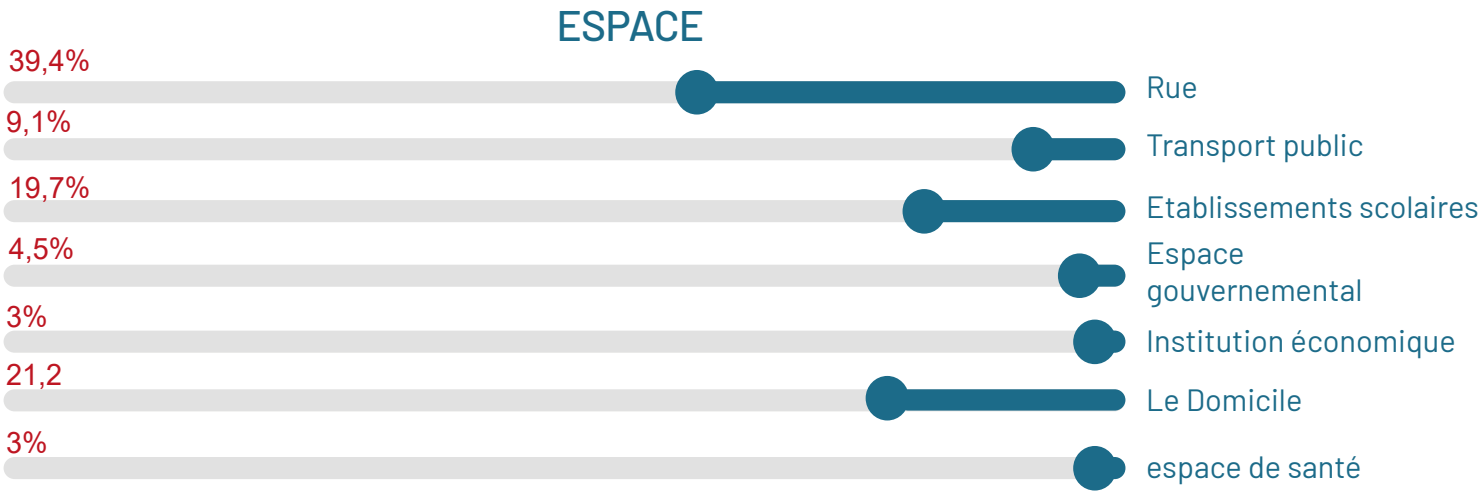

Les taux d'implication des individus et des groupes dans les incidents de violence convergent : les individus sont responsables de 40,5 % des violences observées, tandis que 59,5 % de celles-ci se présentent sous une forme collective.

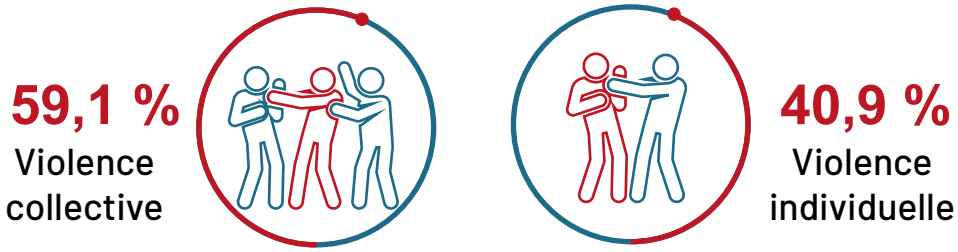

Violence basée sur le genre

Pour référence, les femmes ont été impliquées dans la violence sous toutes ses formes, même la violence organisée, où l'on constate qu'elle est devenue une partie active de ses événements et est devenue dépendante de la violence comme les hommes comme moyen de traiter avec les autres, de se protéger et s'imposer et leur position au sein du groupe.

Les femmes étaient actives et responsables de 6,1 % du total des violences observées, tandis que les hommes en étaient responsables de 81,8 %. Par contre, le pourcentage de victimes était similaire entre les hommes et les femmes : les femmes ont été victimes de 39,4 % des violences et les hommes ont été victimes de 33,3 % des incidents de violence enregistrés au cours du mois d'octobre.

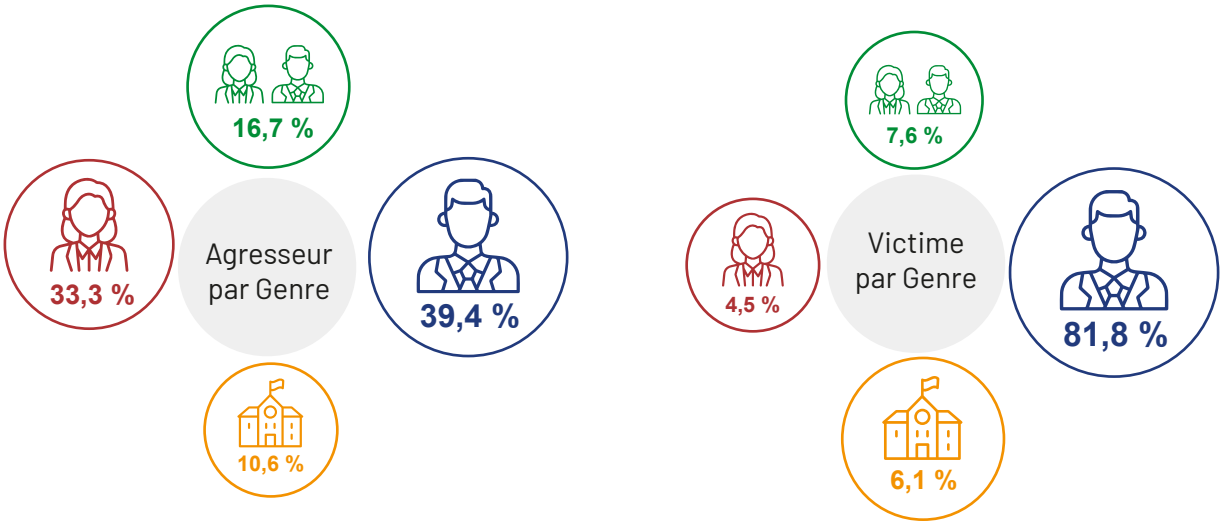

Ne pas discuter des mécanismes de démantèlement et de lutte contre le phénomène de la violence, qui augmente mensuellement et en est alerté à chaque rapport mensuel de l'Observatoire social tunisien au Forum tunisien des droits économiques et sociaux, ne fera que menacer l'élément de stabilité et de coexistence entre Tunisiens, et des formules doivent être trouvées pour y remédier dans un avenir proche dans l'implication totale des différentes structures officielles et institutions compétentes.

Conclusion

Tous les indicateurs et facteurs économiques, sociaux et éducatifs ainsi que le climat politique indiquent que le mois de Septembre 2021, qui a vu une augmentation importante du rythme des mouvements, sera le point de départ et le début d'une fin d'année chaude et d'un dernier trimestre de l'année qui indique un lancement précoce d'une vague de mouvements, de revendications et de protestations, surtout avec la poursuite de l'état d'ambiguïté, d'incertitude politique et d'instabilité. La vulnérabilité économique et sociale dans laquelle une partie importante des Tunisiens s'est installée. Le problème des augmentations périodiques des prix, la cherté de la vie, le dilemme de l'absence de justice fiscale, la prévalence de la corruption et du népotisme ne sont plus un problème pour cette classe pauvre et de la classe moyenne qui choit vers la classe pauvre comme les salariés et les employés représentant au total plus des deux tiers des Tunisiens.

Nouvelle méthodologie de calcul scientifique :

À partir du mois de Mars, l'Observatoire Social Tunisien du Forum tunisien des droits économiques a adopté une nouvelle méthodologie de calcul scientifique dont voici les bases :

Définitions :

Mouvements instantanés: caractérisés par la surprise et la vitesse de mouvement résultant de la colère de la foule et de la gronde qu'elle génère mais sont limités dans le temps et l'espace. Ce type de mouvement cherche à mobiliser l'attention et la mobilisation sociale et se caractérise par leur nature pacifique, Cependant, ces mouvements varient dans les paramètres de développement de la protestation, y compris le recours à la violence.

Mouvements planifiés : mouvements qui étaient essentiellement instantanés mais qui ont évolué et développé des mécanismes d'action dans le temps et l'espace et ont pu acquérir la capacité d'organisation et de préparation d'une et chercher à développer des contre-mobilisation mais restent essentiellement pacifiques.

Ils se distinguent par leurs moyens organisationnels et leur capacité à assurer son action continue et la mobilisation pour les mêmes raisons.

Mouvements anarchiques (violents) : ce sont des mouvements qui font de la contre-violence l'un de leurs mécanismes d'action et sont souvent des réactions directes employant tous les moyens pour la confrontation et l'atteinte de leurs objectifs mais ils manquent souvent d'éléments d'organisation, de programme et de moyens clairs.

La méthodologie de Calcul :

L'unicité d'un mouvement est définie par un mode d'action, un lieu et une journée.
Une protestation se déroulant dans plusieurs lieux sera comptabilisée comme étants plusieurs mouvements.
Un mouvement ayant lieu sur plusieurs jours sera comptabilisé chaque jour.
Une protestation utilisant différentes modes d'action sera comptabilisée une fois pour chaque

Méthodologie de veille de la migration non-règlementaire

• Les opérations d'interception : la veille repose sur les rapports du Ministère de l'Intérieur et les déclarations du porte-parole de la Garde Nationale dans les divers médias. Dans la plupart des cas, ils n'incluent pas de données détaillées (genre, tranches d'âge, pays d'origine des migrants ...)

• Les arrivées sur les côtes européennes : Plusieurs structures émettent des données numériques sur les arrivées en Europe, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les migrations, les Ministères de l'Intérieur des pays européens et l'Agence Européenne de Surveillance des côtes.
Les chiffres présentés restent approximatifs et nécessitent une mise à jour continue selon les données publiées par les structures officielles et civiles qui peuvent être édités dans des rapports ultérieurs mais qui fournissent une lecture de l'évolution et du changement de la dynamique de la migration non-règlementaire.

• Les chiffres invisibles : ce sont le nombre de migrants qui atteignent les côtes européennes sans passer par les autorités locales ou les structures internationales et ne se retrouve pas dans un recensement. Ce sont des chiffres importants et qui diffèrent selon les tactiques des réseaux des passeurs de migrants. Il comprend également des opérations de départ depuis les côtes tunisiennes qui réussissent à échapper au contrôle sécuritaire strict ou celles dont le passage est intercepté sans émettre de rapports ou sans les annoncer.